

Avis public



PROMULGATION

RÈGLEMENT 04-047-264

AVIS est donné que le projet règlement suivant a été adopté à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tenue le 5 février 2024 et le règlement a été adopté par conseil municipal de la Ville de Montréal lors de la séance ordinaire du 18 juin 2024 :

RÈGLEMENT 04-047-264

Règlement modifiant le règlement 04-047 concernant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal – arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Ce règlement entre en vigueur le 18 juin 2024 et peut être consulté au bureau du Secrétaire d'arrondissement durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante: montreal.ca/pierrefonds-roxboro.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce seizième jour du mois de juillet de l'an 2024.

Le secrétaire d'arrondissement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Gauthier', written over a faint circular stamp.

Me Jean-François Gauthier, MBA

/ae

Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 17 juin 2024
Séance tenue le 18 juin 2024

Résolution: CM24 0769

Adoption, sans changement, du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 04-047 sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal - Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro », afin d'y intégrer le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Saint-Charles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Vu l'avis de motion donné du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 04-047 sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal - Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro », afin d'y intégrer le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Saint-Charles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, à l'assemblée du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 5 février 2024, par sa résolution CA24 29 0031 et le dépôt du projet de règlement avec le dossier décisionnel lors de cette séance;

Vu la résolution CA24 29 0031 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à sa séance du 5 février 2024, adoptant ledit projet de règlement;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 20 mars 2024 au 13665, boulevard de Pierrefonds et annoncée au préalable par un avis public paru le 4 mars 2024, sur ce projet de règlement;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 12 juin 2024, par sa résolution CE24 1009;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Luc Rabouin

Et résolu :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 04-047 sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal – Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro », afin d'y intégrer le Plan particulier d'urbanisme (PPU) du boulevard Saint-Charles de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

44.04 1232640002
/sb

Valérie PLANTE

Mairesse

Emmanuel TANI-MOORE

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

Règlement 04-047-264

Signée électroniquement le 26 juin 2024